

Santé mentale**Le remboursement des soins psychologiques fait débat**

L'Association des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique a émis des réserves au sujet du remboursement des soins psychologiques, qui devrait entrer en application au mois de mars. La ministre de la Santé, Maggie de Block (Open VLD), a annoncé, lundi, l'entrée en vigueur de ce système. Le projet prévoit un tarif d'un euro par minute pour les psychologues cliniciens reconnus. Le patient, lui, ne paiera que 11 euros à condition qu'il soit adressé par un médecin généraliste ou un psychiatre. (Belga)